lade, tandis que le cardinal guerroyait en Italie. Il fut touché de sa grâce, de sa modestie, de sa candeur; il devina, derrière les grands yeux bleus de la belle enfant, une âme élevée, un cœur généreux, compatissant; il flaira, pour ainsi dire, un trésor qui vaudrait pour lui tous ceux qu'il n'avait pu ou su trouver, une distraction, un adoucissement à sa mélancolie, à sa misanthropie. C'est alors qu'il l'ôta à sa mère et la donna à Anne d'Autriche, afin qu'elle fût plus près de lui. Bientôt il ne put se passer de la voir un seul jour; elle seule, de sa douce voix, pouvait calmer l'humeur sombre du roi. Mais tout platonique et chaste qu'était l'attachement de Louis XIII pour Mlle de Hautefort, il n'en avait pas moins les délicatesses de l'amour, ses jalousies aussi et ses éclats, qui bientôt découvrirent aux yeux de toute la cour le secret du roi. Les auteurs d'une biographie manuscrite, à laquelle nous emprunterons plusieurs détails, racontent ainsi la première galanterie faite par Louis à la dame de ses pensées : « Ce fut à un sermon où la reine étoit avec toute la cour. Les filles d'honneur de la reine étant assises par terre, le roi prit le carreau de velours sur lequel il étoit à genoux et l'envoya à Mlle de Hautefort pour s'asseoir; si bien que la surprise de cette belle personne augmenta sa beauté par la rougeur qui parut sur son visage; car, ayant levé les yeux, elle vit arrêtés sur elle ceux de toute la cour, que cette galanterie du roi n'avoit pas moins surprise que celle pour qui il la faisoit. Elle reçut ce carreau avec un air si modeste, si respectueux, si grand tout ensemble, qu'il n'y eut personne qui ne jugeât qu'elle le méritoit. La reine lui ayant fait signe de le prendre, elle le mit auprès d'elle, sans vouloir s'en servir. » Dès lors Louis XIII ne cache plus les doux sentiments que lui inspire Mlle de Hautefort, et les chroniques, les mémoires du temps racontent mille détails pleins de grâce à propos des premiers quartiers de cette lune de miel. « Un jour le roi étant entré dans la chambre de la reine, comme elle étoit encore à sa toilette, et ayant vu que Mlle de Hautefort tenoit un billet dans sa main, que l'on venoit de donner, il voulut voir ce billet; mais Mlle de Hautefort l'ayant déjà lu et voyant que celle qui lui écrivoit lui faisoit quelque guerre sur le sujet de sa nouvelle faveur, elle n'avoit garde de le faire voir au roi, et craignant, qu'il n'employât le crédit de la reine pour le lui ôter, elle le mit dans son sein; alors la reine, s'étant levée de sa toilette, lui prit les deux mains et dit au roi de prendre le billet avec sa main de l'endroit où elle l'avoit mis. Mais le roi dit qu'il n'avoit garde, qu'il étoit en lieu de sûreté, et qu'il n'oseroit y toucher; si bien que, la reine la tenant toujours, le roi prit des pincettes d'argent qui étoient auprès du feu, pour essayer s'il pourroit avoir ce billet avec ces pincettes; mais elle l'avoit mis trop avant, et ainsi la reine la laissa aller, après s'être bien divertie de la peur de Mlle de Hautefort et de celle du roi. » Cette anecdote a été, il est vrai, racontée différemment et d'une façon plus leste, par Montglat entre autres.

L'amitié du roi, qui avait toutes les jalousies et toutes les bizarreries, tous les emportements et toutes les exigences de l'amour, avait d'abord été lourde, fatigante, ennuyeuse à la belle fille d'honneur, quoiqu'elle fût flattée de ses hommages, car elle était femme; puis peu à peu elle n'avait pu se défendre d'une compassion affectueuse, d'une profonde sympathie pour cet homme en apparence tout-puissant et heureux, et qui lui contait ses tristesses, ses ennuis profonds. Elle en était arrivée presque à l'aimer. Mais un jour allait venir où, précisément à cause de son bon cœur, Marie de Hautefort devait, de confidente et d'amie, devenir l'ennemie ou plutôt l'adversaire de Louis. Voyant ou croyant voir la reine persécutée et plus malheureuse encore que le roi, elle fut par cela seul attirée vers elle, et par cela seul éloignée de celui qui consentait à cette persécution.

Richelieu avait d'abord fermé les yeux sur la liaison du roi; il y avait même aidé, songeant que la belle enfant serait une distraction pour ce monarque ennuyé, morose, au nom duquel il gouvernait; mais dès qu'il devina derrière cette enfant une héroïne, et la sympathie de cette héroïne pour la reine, il flaira une ennemie et n'hésita pas à la briser, c'est-à-dire à la déconsidérer aux yeux de son royal amant. Marie de Hautefort est tout entière à la reine, nous allons voir avec quel dévouement. « Lasse de souffrir, raconte M. V. Cousin, d'après sa *Vie* manuscrite et sans rien changer à la narration première, lasse de souffrir, Anne d'Autriche rêva (1637) quelque entreprise désespérée pour sortir d'embarras, ou du moins elle intrigua avec Mme de Chevreuse, alors reléguée en Touraine, et entretint une correspondance plus qu'équivoque avec ses deux frères, le cardinal-infant et le roi Philippe IV, pendant que l'Espagne était en guerre avec la France. Un de ses domestiques qu'elle employait à cette correspondance, et qui avait tous ses secrets, La Porte, fut arrêté, jeté dans un cachot de la Bastille, et soumis aux plus terribles épreuves. Après avoir commencé par tout nier avec la plus étonnante assurance, la reine, pressée par Richelieu et par des indices irrécusables, craignant les derniers malheurs, fit de grands aveux, que nous connaissons bien aujourd'hui, et qui, tout graves qu'ils sont déjà, ne devaient pas être complets; car, s'ils l'eussent été, la reine n'avait qu'à faire dire tout simplement à La Porte, par le chancelier Séguier, et par une lettre de sa propre main, de déclarer tout ce qu'il savait, tandis qu'elle tint une conduite bien différente. Elle considéra son salut comme suspendu à deux fils : il fallait que, selon le tour que prendrait l'affaire, Mme de Chevreuse pût fuir ou rester; il fallait surtout que La Porte, dans ses interrogatoires, ne dépassât pas les aveux de la reine, et aussi qu'il avouât tout ce qu'elle avait avoué, pour donner à leurs déclarations communes une parfaite vraisemblance. La Porte, intimidé, pouvait en dire trop, ou sa constance à tout nier pouvait inspirer des ombrages; la reine craignait tout ensemble son énergie et sa faiblesse. Un concert secret était nécessaire; mais comment l'obtenir? Comment arriver jusqu'à La Porte, enseveli dans un cachot de la Bastille?

» Dans cette grave conjoncture, Marie de Hautefort entreprit de sauver sa maîtresse, ou de se perdre avec elle. Déjà elle lui avait sacrifié la faveur du roi, celle de Richelieu, son avenir; elle fit plus cette fois, elle risqua pour elle quelque chose qui lui était mille fois plus cher que la fortune et la vie, elle risqua sa réputation. Déguisée en grisette, après avoir barbouillé son beau visage et caché ses blonds cheveux sous une grande coiffe, de grand matin, quand personne n'est encore éveillé au Louvre, elle en sort à la dérobée, prend un fiacre et se fait conduire à la Bastille. Elle savait qu'il y avait là un prisonnier qui déjà une fois avait joué sa tête pour la reine, François de Rochechouart, alors chevalier, depuis commandeur de Jars. On lui laissait quelque liberté et il pouvait recevoir quelques personnes. La noble fille, jugeant du chevalier par elle-même, crut qu'elle pouvait lui demander de jouer sa tête une seconde fois. Elle se donna pour la sœur de son valet de chambre, qui venait lui apprendre que cet homme était à la mort, et l'entretenir de choses pressantes. Le chevalier de Jars répugnait à se déranger pour une telle visite, et la fière Marie de Hautefort dut attendre quelque temps dans le corps de garde qui était à la porte de la Bastille, exposée aux regards et aux plaisanteries de tous ceux qui étaient là, et qui, à son costume, la prenaient pour une demoiselle très-équivoque. Elle supporta tout en silence, appliquant bien ses mains sur sa coiffe, pour qu'on n'aperçût pas sa figure et ses yeux. Enfin le chevalier de Jars se décida à venir. Ne la reconnaissant pas d'abord, il allait la traiter assez mal, lorsque, le tirant à part et entrant avec lui dans la cour, elle leva sa coiffe et lui montra cet adorable visage qu'on ne pouvait oublier quand on l'avait vu une fois : « Ah! madame! est-ce vous? » s'écria le chevalier. Elle le fit taire, et elle lui expliqua en peu de mots ce que la reine lui demandait. Il s'agissait de faire parvenir à La Porte une lettre cachetée où on lui marquait jusqu'où il pouvait et devait aller dans ses déclarations. Elle remit cette lettre au chevalier, en lui disant : « Voilà, monsieur, ce que la reine m'a donné pour vous; il faut employer votre adresse et votre crédit dans ce lieu-ci, pour faire arriver cette lettre jusqu'à ce prisonnier. Je vous demande beaucoup; mais j'ai compté que vous ne m'abandonneriez pas dans le dessein que j'ai de tirer la reine de l'extrême péril où elle est. » Le chevalier, tout intrépide qu'il était, fut bien étonné de voir qu'il était question de hasarder de nouveau sa vie. Il balança, il songea longtemps. Mlle de Hautefort, le voyant chanceler, lui dit : « Eh quoi! vous balancez et vous voyez ce que je hasarde! car si je viens à être découverte, que dira-t-on de moi? — Eh! bien! lui répondit le chevalier, il faut donc faire ce que la reine demande; il n'y a point de remède; je ne fais que sortir de l'échafaud, je vais m'y remettre.

» Mlle de Hautefort fut assez heureuse pour n'être pas plus reconnue en rentrant au Louvre que le matin lorsqu'elle en était sortie. Elle retrouva, dans un petit endroit auprès de sa chambre, la fille qu'elle y avait mise en sentinelle avant de partir, afin que si le roi, passant près de là pour aller à la messe, demandait de ses nouvelles, on ne manquât pas de lui dire que, s'étant trouvée un peu mal la nuit, elle reposait encore. Mais, quand elle fut dans sa chambre, et qu'elle réfléchit à l'aventure qu'elle venait de courir, elle en fut épouvantée; la jeune fille modeste remplaça l'héroïne, et elle tomba à genoux pour remercier Dieu de l'avoir conduite et protégée.

» Le chevalier de Jars fit des merveilles. Sa chambre était de quatre étages au-dessus du cachot de La Porte; il perça son plancher, et fit passer la lettre de la reine au bout d'une corde, avec prière au prisonnier de la seconde chambre d'en faire autant, puis successivement jusqu'à la dernière où était La Porte, en recommandant bien le plus profond secret. C'est ainsi que la lettre de la reine arriva parfaitement intacte aux mains du fidèle valet de chambre. Chose admirable, qu'une manœuvre si difficile, si compliquée, et qui dura plusieurs nuits, se soit accomplie sans qu'aucun des geôliers s'en soit aperçu, et sans qu'aucun de ceux qui y prirent part l'ait compromise par la moindre indiscrétion! En sorte que ce prisonnier si bien gardé, dans un cachot et derrière des portes de fer, reçut une instruction détaillée qui le mit en état de se justifier lui-même et de justifier sa maîtresse. La fermeté qu'avait d'abord montrée La Porte eût tourné contre la reine, si à la fin elle n'eût été éclairée et guidée par la lettre qui parvint jusqu'à lui, grâce à la courageuse industrie du chevalier de Jars, dont le dévouement était dû à celui de Mlle de Hautefort. » Notre héroïne venait de maintenir sur la tête d'Anne d'Autriche sa couronne royale, la sauver de l'exil, d'une séparation scandaleuse. Cependant le jour n'est pas loin où s'accomplira la prédiction que faisait un jour Louis XIII à la belle et chevaleresque Marie : « Vous aimez une ingrate, lui disait-il, et vous verrez comme elle payera vos services. »

L'année 1638 fut une page heureuse dans la vie de Mlle de Hautefort. La grossesse d'Anne d'Autriche venait d'être déclarée et tous les partis, à cette nouvelle inattendue, inespérée, s'étaient pour quelque temps réconciliés. La cour était presque en joie; il y avait fête tous les jours, tous les jours nouveaux divertissements et Marie prenait, après la reine, la plus grande part de ces divertissements, de ces fêtes; c'est alors qu'elle fut nommée dame d'atours. La reine se souvenait encore, et le roi, en dépit des charmes de Mlle de La Fayette, l'aimait toujours et s'était rapproché d'elle. Mais Richelieu était attentif. Il n'avait pas été dupe dans la dernière conspiration; une fille d'honneur, belle, aimable, autant que perfide, Mlle de Chemerault, l'avait tenu au courant de toutes choses. Il vit donc de mauvais œil le renouveau de cœur qu'éprouvait le roi pour la belle enfant qui avait joué son honneur pour la reine, et résolut de l'étouffer. Or, quand Richelieu avait résolu une chose, la chose était déjà faite; Mlle de Hautefort fut exilée.

La favorite eut peine à croire à un pareil revers. « Résolue à ne point partir qu'elle n'eût vu le roi, rapporte Montglat, elle baissa sa coiffe de peur d'être reconnue, et alla l'attendre dans la salle des gardes par où il devoit passer pour aller à la messe. Dès qu'elle l'aperçut, elle approcha de lui, et, levant sa coiffe, lui dit que sur sa parole elle n'avoit pas ajouté foi à ceux qui lui avoient ordonné de sa part de se retirer, et qu'elle ne le pouvoit croire après les protestations qu'il lui avoit faites, s'il ne le lui disoit lui-même. Jamais homme ne fut si embarrassé que lui, car il ne s'attendoit point à une telle rencontre; il fut tellement surpris que, tout honteux et décontenancé, il lui dit qu'il étoit vrai qu'il l'avoit commandé; et sans lui donner le temps de répondre, il passa vite tout interdit. » Elle se retira dans une des terres de sa grand'mère, au Mans, accompagnée de son jeune frère M. de Montignac, de sa sœur Mlle d'Escars et de Mlle de Chemerault, qui semblait avoir été enveloppée dans sa disgrâce. Chacun la plaignit, mais tout bas; il n'était pas prudent d'élever la voix contre la volonté de Richelieu. Louis XIII, le roi, le maître, s'était incliné; Anne d'Autriche n'avait pas osé résister.

Peu de temps après, Richelieu meurt, Louis XIII meurt, Anne d'Autriche est nommée régente et Marie de Hautefort reçoit de son ancienne maîtresse un billet qui la rappelle auprès d'elle. Notre héroïne revient donc à la cour, qui lui réserve encore quelques jours heureux. Mais sa faveur ne dura guère, et Mazarin, qu'elle n'aimait pas, exigea qu'elle fût renvoyée. Elle se retira au couvent des filles Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. Peu de temps après, elle épousa le duc de Schomberg, gouverneur de Metz, qu'elle perdit après dix ans de mariage. Alors elle vint habiter, rue de Charonne, un hôtel, où, jusqu'à sa mort, elle ne cessa d'exercer toutes les pratiques de la charité la plus tendre et la plus éclairée. Quand elle mourut à l'âge de soixante-quinze ans, elle était généralement connue sous le nom de la Mère des pauvres.

HAUTE-GRIVE s. f. Ornith. Nom vulgaire de la grive draine. || Pl. HAUTES-GRIVES.

HAUTE-LISSE s. f. Techn. Trame de tapisserie, dont les fils ou lisses sont disposés verticalement. || Pl. HAUTES-LISSES.

HAUTE-LUCE, village et comm. de France (Savoie), cant. de Beaufort, arrond. et à 21 kilom. d'Albertville; 1,265 hab. Patrie du poëte Ducis. Près du village, dans la montagne de Combe-Durand, se trouvent de riches filons de plomb sulfuré, et dans celle de Colombal-en-Emplan, des gisements de houille.

HAUTEMENT adv. (ô-te-man; *h* asp. — rad. *haut*). A haute voix, ouvertement, nettement : *Se déclarer* HAUTEMENT *contre quelqu'un. La vérité se peut dire* HAUTEMENT *partout, pourvu que la discrétion tempère le discours et que la charité l'anime.* (Boss.) *Nous ne louons* HAUTEMENT *que ce que nous ne pouvons critiquer de même.* (Mme de Staël.)

Protéger *hautement* les vertus malheureuses,
C'est le moindre devoir des âmes généreuses.
CORNEILLE.

|| Fièrement : *Les Romains pensaient* HAUTEMENT, *mais ils parlaient avec modération.* (Fén.) *L'homme, de sa nature, pense* HAUTEMENT *et superbement de lui-même.* (La Bruy.)

HAUTEMENT (Michel), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rouen en 1712, mort vers 1770. Il aimait les lettres, l'étude et vécut dans la retraite. Sa première œuvre littéraire fut un poëme en l'honneur de M. de Montgeron; il traduisit ensuite en vers français les hymnes du bréviaire. Ses autres écrits sont : un *Office en l'honneur de saint Philibert, premier évêque de Jumièges*, office remarquable, au dire des juges compétents; *Commentaires sur le prophète Habacuc; Lettre d'un ecclésiastique au sujet d'un mandement de l'évêque de Nantes* (1753); *Lettre relative aux malheurs décrits par saint Jean au chapitre* IX *de l'*Apocalypse *sur l'incrédulité de notre siècle* (1762, in-12). Dom Hautement avait commencé une traduction des préfaces de dom Mabillon; la mort l'empêcha d'achever ce travail remarquable.

HAUTEMER, famille de Flandre, connue depuis le commencement du XIVe siècle. Elle avait pour représentant, sous le règne de François Ier, Jean DE HAUTEMER, qui servit sous le maréchal Saint-André, et qui eut une grande part au gain de la bataille de Cérisolles (1544), où il trouva la mort. Il fut père de Guillaume DE HAUTEMER, comte de Grancey, baron de Mauny, né en 1538, mort en 1613. Ce personnage se signala par sa grande bravoure aux batailles de Renty (1544), de Saint-Quentin (1557), de Gravelines (1558), de Dreux (1562), de Moncontour (1569), où il combattit contre les protestants, acquit néanmoins toute la confiance de Henri de Navarre, suivit le duc d'Alençon, lorsque ce prince voulut conquérir les Pays-Bas, en qualité de lieutenant général de ses troupes, et fut fait prisonnier par le prince d'Orange. Rendu à la liberté après la mort du duc, Guillaume de Hautemer revint en France, se mit d'abord du parti de la Ligue (1585), puis se prononça pour Henri IV, assista aux sieges de Paris et d'Amiens et fut créé maréchal de France en 1595. Il devint ensuite membre du conseil de régence (1610), lieutenant général de Normandie, et contribua puissamment, après l'assassinat de Henri IV, à faire donner la régence à Marie de Médicis, qui, en récompense de ses services, érigea la terre de Grancey en duché-pairie (1611). Le maréchal ne laissa en mourant que des filles.

HAUTEMER (FARIN D'), comédien et auteur dramatique français, né à Rouen vers 1700, mort vers 1770. Il exerça, avant d'être acteur, la profession de médecin, puis s'engagea dans une troupe de province. Il fut ensuite reçu dans celle de l'Opéra-Comique et fit représenter un certain nombre de comédies et d'opérettes : la *Toilette*, comédie en cinq actes et en vers, dédiée aux dames (1748), pièce des plus rares; le *Docteur d'amour*, comédie en un acte, en vers (1749); *Arlequin* ou la *Gageure*, comédie en un acte, en prose (1750); le *Troc*, parodie des *Troqueurs* de Vadé (1750); les *Filets de Vulcain*, comédie en un acte, en prose; le *Boulevard*, opéra-comique en un acte (1753); l'*Impromptu des harengères*, opéra-comique, avec divertissement, à l'occasion de la naissance du duc de Berry, depuis Louis XVI (1754); la *Maison à deux portes*, comédie en un acte, en prose, empruntée au théâtre espagnol (1755); les *Bigarrures*, recueil de poésies fugitives (Lausanne, 1756); *Lettres de l'abbé Desfontaines à Fréron* (1756).

HAUTERIVE, village et comm. de France (Allier), cant. d'Escurolles, arrond. et à 25 kilom. de Gannat, sur un monticule qui domine la rive droite de l'Allier, à 400 mètres d'altitude; 463 hab. C'est la source minérale d'Hauterive qui fait toute la fortune et le renom de ce misérable pays, dévasté et ruiné par les inondations de 1856 et 1866. Dans quelques années, le village sera relevé de ce désastre, et les travaux qu'y opère la compagnie fermière de Vichy, concessionnaire des sources, lui assurent un avenir plus heureux. Le parc, dont les allées se dessinent déjà, les massifs qui se garnissent offrent aux baigneurs une agréable promenade. L'église d'Hauterive vient d'être reconstruite dans le style roman. Au-dessus du village se dressent les tourelles du château de la Poivrière. La route qui mène de Vichy à Hauterive et les rues du village longent l'Allier. Dans ce parcours, on remarquera avec étonnement le château d'Hauterive, qui semble un joujou gothique. Le propriétaire y a amoncelé des ruines d'occasion : les tourelles écroulées, les murs émiettés, les fragments de rocs, les chapelles de bois sculpté, les escaliers tournants sans issue fourmillent dans un espace de 1 hectare environ.

Les sources d'Hauterive ont été découvertes par MM. Brosson, propriétaires du terrain, qui les cédèrent à la compagnie de Vichy. La source principale fournit, dans l'espace de vingt-quatre heures, une quantité approximative de 86,000 litres d'eau, à la température de 14 ou 15 degrés centigrades. Cette eau, qui s'exporte, s'emploie uniquement en boisson. « L'eau d'Hauterive, dit M. Le Pileur, est très-analogue, dans ses effets comme dans ses éléments, à celles qui, dans le groupe de Vichy, sont notablement ferrugineuses. A l'effet hyposthénisant et antiplastique des alcalis, elle joint celui des ferrugineux. »

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice BLANC DE LANAUTTE, comte D'), diplomate, membre libre de l'Académie des inscriptions (1820), né à Aspres-les-Corps (Hautes-Alpes) en 1750, mort en 1830. Il fit ses études chez les oratoriens de Vendôme, enseigna la rhétorique dans leur collége à Tours, accompagna Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, obtint, en 1792, le consulat de New-York, revint en France en 1798, et entra, comme chef de division, au ministère des relations extérieures, alors occupé par Talleyrand, qu'il avait connu à Chanteloup avant la Révolution et revu en Amérique. Après le 18 brumaire, Bonaparte ayant demandé un employé capable pour rédiger un manifeste aux nations étrangères, on lui indiqua d'Hauterive, qui, en six semaines, eut rédigé le fameux livre intitulé : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*. Cet ouvrage, dont le but était de présenter l'administration du Directoire sous de sombres couleurs et de justifier ainsi le coup d'État qui l'avait renversé, produisit tout l'effet qu'on en attendait. L'auteur devint le secrétaire intime du premier consul. Le projet du concordat de 1801 est son ouvrage, de même que l'acte de médiation de la France entre les cantons suisses (1803). Napoléon, devenu empereur, continua à lui confier la rédaction de ses actes diplomatiques les plus importants; il lui demandait souvent ses conseils, et il eut plus d'une fois à se louer de les avoir suivis. Directeur des archives des affaires étrangères depuis 1807, il sauva ce dépôt précieux lors de l'invasion de 1814. Des Anglais étant venus s'y installer, sous le prétexte d'y copier des documents pour l'histoire des Stuarts, mais, en réalité, pour y découvrir les pièces relatives à la descente en Angleterre projetée sous Louis XV, il parvint, à force d'adresse et d'énergie, à déjouer ces tentatives. Exclu du conseil d'État pendant les Cent-Jours, pour avoir refusé de s'associer aux déclarations libérales de ce corps, il reprit, à la deuxième Restauration, son poste de chef de division au ministère des affaires étrangères. Il avait occupé plusieurs fois l'intérim de ce département. Les traités politiques ou commerciaux rédigés par lui sont au nombre de soixante-deux. Il a publié, entre autres ouvrages : *Éléments d'économie politique* (1817); *Théodicée* (1825); *Extrait d'un ouvrage inédit sur les langues* (1827).

HAUTERIVE (BLANC DE LANAUTTE, comte D'), diplomate et homme politique français, fils du précédent, né vers 1795. Il fut nommé, après la révolution de Juillet, sous-directeur des archives au ministère des affaires étrangères, fonctions qu'il remplit jusqu'à la révolution de 1848, et fit partie, depuis 1837 jusqu'à la même époque, de la Chambre des députés, où il représenta le collége électoral de Gap et vota avec la majorité conservatrice. Le comte d'Hauterive a publié, avec M. de Cussy, un important ouvrage, intitulé : *Recueil des traités de commerce et de navigation de la France avec les puissances étrangères, depuis le traité de Westphalie* (1834-1844, 10 vol. in-8°).

HAUTE-RIVE, en allemand *Altenryf*, village de Suisse, canton et à 6 kilom. de Fribourg, sur la Saune; 760 hab. École normale d'instituteurs primaires dans une abbaye de cisterciens fondée en 1137. Bibliothèque et riches archives historiques.

HAUTERIVES, bourg et comm. de France (Drôme), cant. du Grand-Serre, arrond. et à 43 kilom. de Valence, sur la rive droite de la Galaure, au point de jonction de plusieurs ravins qui longent des vallées pittoresques; pop. aggl., 447 hab. — pop. tot., 2,542 hab. Fondé au XIe siècle, autour d'un couvent de bénédictins, Hauterives posséda, dès le XIIe siècle, un château féodal, dont on voit encore les ruines au sud, sur les coteaux qui bordent la rivière.

HAUTEROCHE (Noël LEBRETON, sieur DE), comédien et auteur dramatique français, né à Paris en 1617, mort le 14 juillet 1707. Son père, huissier au parlement, lui fit donner une excellente éducation et lui acheta une charge de conseiller au Châtelet, en même temps qu'il trouvait à le marier d'une manière avantageuse; mais de Hauteroche, dès qu'il sut la chose, se hâta de se dérober par la fuite à toutes les combinaisons paternelles. Muni de tout l'argent qu'il put emporter, il gagna l'Espagne, essaya inutilement de s'enrôler dans les armées du roi Catholique, se fit voler au jeu, dans les tripots de Valladolid, le reste de ses écus, et fut réduit à vivre du métier de cabotin. Le hasard et la nécessité développèrent en lui un certain talent; il réussit à grouper autour de lui quelques artistes errants et forma une troupe à la tête de laquelle il se rendit en Allemagne. Quelque temps après, il débutait à Paris, au théâtre du Marais (1654), puis il se fit recevoir sociétaire par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, avec lesquels il resta jusqu'à l'époque de sa retraite (1682). Hauteroche était d'une stature élevée et d'une maigreur étonnante; il réussissait surtout dans les rôles de confidents tragiques. Comme auteur dramatique, il a fait représenter avec succès bon nombre de pièces, qui, à défaut de plus grand mérite, ont du moins celui d'être amusantes. Ce sont : l'*Amant qui ne flatte point*, comédie en cinq actes et en vers (théâtre de l'hôtel de Bourgogne, 1668); le *Souper mal apprêté*, comédie en un acte et en vers (1669); le *Deuil*, comédie en un acte et en vers (1672); le thème en est original. Un fils, tout de noir habillé, se présente chez le receveur de son père, en lui disant qu'il vient de perdre l'auteur de ses jours, et se fait compter une somme assez ronde due au vieillard; celui-ci ne tarde pas à paraître; on le prend pour un revenant. Sa présence cause une foule de malentendus. Cette pièce est tirée des *Contes* d'Eutrapel; on la jouait encore à la Comédie-Française sous la Restauration; les *Apparences trompeuses* ou les *Maris infidèles*, comédie en trois actes et en vers (1672), imitation à peine déguisée du *Cocu imaginaire*; *Crispin médecin*, comédie en trois actes et en prose (1673), une des plus comiques de Hauteroche; *Crispin musicien*, comédie en cinq actes et en vers (1674); les *Nobles de province*, comédie en cinq actes et en vers (1678); la *Bassette*, comédie en cinq actes et en prose (1680), non imprimée; la *Dame invisible* ou l'*Esprit follet*, comédie en cinq actes et en vers (Comédie-Française, 22 février 1684), imitation libre de la *Dama duende* de Calderon; le *Cocher supposé*, comédie en un acte et en prose (1684); les *Bourgeoises de qualité*, comédie en cinq actes et en vers (1690).

HAUTEROCHE, antiquaire et numismate français V. ALLIER.

HAUTE-SEILLE, hameau de France (Meurthe), comm. de Cirey, cant. de Lorquin, arrond. de Sarrebourg. Ruines considérables de l'abbaye de Haute-Seille, de l'ordre de Cîteaux. Les murs de l'église, appartenant à la troisième époque du style roman, dessinent nettement encore l'enceinte de l'édifice. Les débris d'un portail orné d'arcatures, décoré de bandeaux à filets et de colonnes à chapiteaux romans à tailloir, complètent, avec les vestiges du cloître et des cellules, ces ruines intéressantes.

HAUTESERRE (Antoine DADIN DE), jurisconsulte français, né près de Cahors au commencement du XVIIe siècle, mort en 1682. Il professa le droit à l'université de Toulouse, dont il devint doyen. Hauteroche n'était pas seulement très-versé dans la connaissance de la jurisprudence; il avait une connaissance approfondie de l'histoire des premiers temps de la monarchie. Ses principaux ouvrages sont : *De ducibus et comitibus provincialibus Galliæ libri tres* (Toulouse, 1643, in-4°); *Rerum aquitanicarum libri quinque* (1657, in-4°), ouvrage plein de recherches et très-estimé; *Dissertationum juris canonici libri quatuor* (Toulouse, 1651); *Ecclesiasticæ juridictionis vindiciæ* (Orléans, 1703), etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Naples (1777, 11 vol. in-4°).

HAUTES-RIVIÈRES, bourg et commune de France (Ardennes), cant. de Monthermé, arrond. et à 20 kilom. de Mézières; pop. aggl., 918 hab. — pop. tot., 2,022 hab. Importantes usines de Linchamps.

HAUTESSE s. f. (ô-tè-se; *h* asp. — rad. *haut*). Titre que l'on donne au sultan : *Sa* HAUTESSE *le sultan.*

HAUTEUR s. f. (ô-teur; *h* asp. — rad. *haut.*) Dimension ou élévation verticale au-dessus du sol ou d'un autre plan de comparaison : *La* HAUTEUR *d'une maison, d'un clocher, d'un arbre, d'une montagne. La* HAUTEUR *d'une chaise, d'une table. L'aigle plane à de grandes* HAUTEURS. *Personne, avant Thalès, n'avait connu la manière de mesurer la* HAUTEUR *des tours et des pyramides par leur ombre méridionale.* (Fén.) *Charlemagne avait en* HAUTEUR *sept fois la longeur de son pied, lequel est devenu mesure.* (V. Hugo.) *La plus grande* HAUTEUR *où se soient élevés nos aéronautes ne dépasse pas* 7,600 *mètres.* (Raspail.)

— Par ext. Endroit élevé, point élevé, éminence, colline, élévation de terrain : *Monter sur une* HAUTEUR. *Les* HAUTEURS *de Montmartre. L'armée occupait les* HAUTEURS *qui couronnent la ville. Il fallut gagner les* HAUTEURS.

— Fig. Haute position : *La vie a des fardeaux pour toutes les positions : la* HAUTEUR *où on les porte n'en allége pas le poids.* (Guizot.)

Dans ces vastes *hauteurs* où mon œil s'est porté,
Je n'ai rien découvert que doute et vanité.
LAMARTINE.

|| Élévation de l'esprit ou du cœur; largeur comparative de vue : *Etre à la* HAUTEUR *de la situation. La* HAUTEUR *et la fermeté de la pensée tiennent toujours par des liens secrets à la pureté de la morale.* (Mme de Staël.)

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la *hauteur*.
BOILEAU.

|| Arrogance, fierté vaine et impérieuse : *Traiter quelqu'un avec* HAUTEUR. *Tout homme qui pense assez pour ne pas avoir de* HAUTEUR *n'est jamais bas.* (Pasc.) *La* HAUTEUR *des manières fait plus d'ennemis que l'élévation ne fait de jaloux.* (Grimm.)

Il est aisé de dire avec *hauteur*
Fi d'une pièce, en faisant le docteur.
PALAPRAT.

— Géom. Longueur de la perpendiculaire abaissée du sommet sur la base. *La* HAUTEUR *d'un triangle, d'un parallélogramme, d'une pyramide, d'un cône, d'une calotte sphérique.*

— Physiq. Degré d'acuité ou de gravité d'un son. Valeur de l'angle formé par un rayon visuel horizontal et le rayon visuel mené de l'objet auquel la hauteur est attribuée. || *Hauteur due à une pression, hauteur représentative d'une pression*, Différence de niveau à laquelle correspond la différence de pression considérée. || *Hauteur due à une vitesse*, Distance verticale qu'un corps aurait dû parcourir sous l'influence seule de la pesanteur, pour acquérir la vitesse considérée.

— Astron. Arc de grand cercle qui mesure la plus proche distance à l'horizon de l'objet que l'on considère : *La* HAUTEUR *d'une étoile. La* HAUTEUR *du soleil à midi est mesurée par un arc du méridien du lieu. La* HAUTEUR *du pôle augmente quand on s'éloigne de l'équateur.* || *Hauteur méridienne*, Hauteur d'un astre au moment où il passe au méridien.

— Mar. Heure à laquelle on observe la hauteur du soleil, midi : *Il me répondit qu'il voulait employer le temps, et que le lendemain il leur parlerait à tous après la* HAUTEUR. (De Méricourt.) || *Prendre hauteur*, Mesurer la hauteur du soleil dans un lieu et à une heure donnée, pour en conclure la latitude du lieu : *Parler de faire le point ou de* PRENDRE HAUTEUR *eût été de l'hébreu pour nos marins.* (Chateaub.) || *Etre à la hauteur de*, Se trouver dans le même parallèle que : *Nous* ÉTIONS À LA HAUTEUR *et en vue à l'ouest du pic* DE *Ténériffe.*

— Art milit. *Hauteur d'une bataillon*, Sa profondeur déterminée par le nombre des rangs qui le composent.

— Archit. *Bâtiment à hauteur*, Bâtiment dont les murs sont achevés, et qui est prêt à recevoir la charpente. || *Hauteur d'appui*, Hauteur que l'on donne communément aux parapets, balustrades et garde-fous, et qui est d'un mètre environ. || *Hauteur sous clef*, Distance du sommet d'un cintre ou d'une section de voûte au plan horizontal de naissance.

— Syn. **Hauteur, élévation.** V. ÉLÉVATION.

— **Encycl.** Géom *Mesure des hauteurs des édifices, des montagnes.* La *hauteur* d'un édifice, d'une montagne, se mesure au moyen des instruments de nivellement, et à l'aide du baromètre. On se sert généralement du premier mode pour déterminer la *hauteur* d'un édifice ou d'une montagne peu élevée. Deux cas particuliers se présentent :

1° *Le pied de l'édifice est accessible.* Sur le terrain, supposé de niveau, on mesure, à partir du pied de l'édifice, une base BC, qui, afin d'éviter les petits angles, ne doit être ni très-petite ni très-grande par rapport à la *hauteur* AB. On place en C le pied d'un graphomètre, avec lequel on mesure l'angle EDA, formé par DA avec l'horizontale DE parallèle à CB.

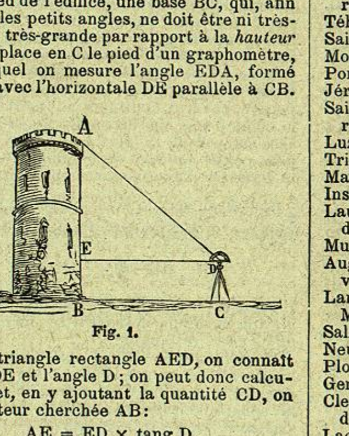

Fig. 1.

Dans le triangle rectangle AED, on connaît le côté DE et l'angle D; on peut donc calculer AE, et, en y ajoutant la quantité CD, on a la hauteur cherchée AB:

$$AE = ED \times \text{tang } D,$$
$$AB = ED \times \text{tang } D + EB.$$

2° *Quand le pied de l'édifice est inaccessible*, ou quand AB est l'élévation d'une colline au-dessus du sol environnant, on ne peut plus mesurer la distance BC. Mais alors on peut encore mesurer l'angle ADE; car, sans voir la ligne AB, il est possible d'amener le plan du cercle, avec lequel on mesure les angles,

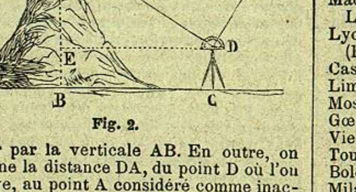

Fig. 2.

à passer par la verticale AB. En outre, on détermine la distance DA, du point D où l'on se trouve, au point A considéré comme inaccessible; à cet effet, on mesure une base DD' sur le sol, et on détermine les angles que fait cette base avec les directions DA, D'A; alors, dans le triangle DD'A, connaissant la base DD' et les angles adjacents, on a pour la valeur de DA

$$DA = \frac{DD' \sin ADD'}{\sin DAD'},$$

Ayant DA et l'angle EDA, on obtient pour AE

$$AE = DA \sin EDA$$

ou

$$AE = \frac{DD' \sin ADD'}{\sin DAD'} \sin EDA.$$

et pour la *hauteur* totale

$$AE = \left(\frac{DD' \sin ADD'}{\sin DAD'} \sin EDA\right) + DC.$$

Pour le calcul des *hauteurs* par les observations barométriques, nous renvoyons au mot BAROMÈTRE. Toutefois, nous citerons en passant les tables construites par M. Mathieu, d'après la formule de Laplace, et dont l'étendue est assez considérable pour permettre de calculer les *hauteurs* ou plutôt les différences de niveau jusqu'à près de 9,000 mètres.

— *Hauteurs de quelques lieux habités du globe au-dessus du niveau des mers :*

	mètres.
Maison de poste d'Apo (Pérou)	4,382
Maison de poste d'Ancomarca (Pérou), habitée pendant quelques mois de l'année	4,330
Village de Tacora (Pérou)	4,173
Ville de Calamarca (Bolivie)	4,161
Métairie d'Antisana (république de l'Equateur)	4,101
Potosi (ville de Bolivie)	4,061
Puno (ville du Pérou)	3,923
Oruro (ville de Bolivie)	3,796
La Paz (ville de Bolivie)	3,726
Micuipampa, ville (Pérou)	3,618
Quito (capitale de la république de l'Equateur)	2,908
Caxamarca, ville (Pérou)	2,860
La Plata (capitale de la Bolivie)	2,844
Santa-Fé-de-Bogota	2,661
Cuença, ville (république de l'Equateur)	2,633
Cochabamba, ville (Bolivie)	2,548
Hospice du Grand Saint-Bernard (seuil de l'entrée)	2,474
Aréquipa, ville (Pérou)	2,393
Mexico	2,277
Hospice du Saint-Gothard	2,075
Saint-Véran, village (Hautes-Alpes)	2,040
Breuil, village (vallée du mont Cervin)	2,007
Kars, ville (Turquie d'Asie)	1,905
Maurin, village (Basses-Alpes)	1,902
Erzeroum, ville (Turquie d'Asie)	1,864
Héas, village, la chapelle (Pyrénées)	1,497
Ispahan, ville (Perse)	1,345
Gavarnie, village, l'auberge (Pyrénées)	1,335
Briançon, sol de l'église (Hautes-Alpes)	1,321
Baréges, village, cour des bains (Pyrénées)	1,241
Téhéran, ville (Perse)	1,230
Saint-Ildefonse, palais (Espagne)	1,155
Mont-Dore, bains (Auvergne)	1,040
Pontarlier, sol du clocher (Doubs)	838
Jérusalem, sol du Saint-Sépulcre	779
Saint-Sauveur, terrasse des bains (Pyrénées)	728
Luz, église (Pyrénées)	706
Tripolitza (Grèce)	663
Madrid	608
Inspruck (Tyrol)	566
Lausanne, seuil du portail de la cathédrale (Suisse)	529
Munich, sol de Notre-Dame (Bavière)	515
Augsbourg, sol de Saint-Ulrich (Bavière)	491
Langres, sol de la cathédrale (Haute-Marne)	475
Salzbourg (Autriche)	452
Neufchâtel (Suisse)	438
Plombières (Vosges)	421
Genève, sol de l'Observatoire (Suisse)	408
Clermont-Ferrand, sol de la cathédrale (Puy-de-Dôme)	407
Lac de Genève	375
Freyberg (Saxe)	372
Ulm (Wurtemberg)	369
Ratisbonne (Bavière)	362
Brousse, ville (Turquie d'Asie)	305
Gotha	285
Dijon, sol de Saint-Bénigne (Côte-d'Or)	246
Turin	230
Toulouse, seuil du nouvel Observatoire	190
Prague (Bohême)	179
Châlon-sur-Saône, sol de Saint-Pierre (Saône-et-Loire)	178
Mâcon, étiage de la Saône (Saône-et-Loire)	170
Lyon, Rhône au pont de la Guillotière (Rhône)	163
Cassel (Allemage)	158
Lima (Pérou)	156
Moscou, sol de l'Observatoire (Russie)	142
Gœttingue (Hanovre)	134
Vienne, Danube (Autriche)	133
Toulouse, la Garonne	132
Bologne (Italie)	121
Milan, sol de la cathédrale (Italie)	120
Dresde (Saxe)	90
Constantinople, colline de Péra	88
Paris, Observatoire, 1er étage	65
Trébizonde (Turquie d'Asie)	58
Parme, sol de Saint-Jean (Italie)	49
Berlin, sol de l'ancien Observatoire	34
Rome, sol de Saint-Pierre	29

— *Hauteurs de la limite inférieure des neiges perpétuelles, sous diverses latitudes :*

A 0° de latitude, ou sous l'équateur	4,800
A 20°	4,600
A 45°	2,550
A 65°	1,500

— *Hauteurs de quelques édifices au-dessus du sol :*

	mètres.
La plus haute des pyramides d'Egypte	146
La tour de Strasbourg (le Munster) au-dessus du pavé	142
La tour de Saint-Etienne à Vienne	138